



Conseil économique et social

Provisoire

15 juillet 2010
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 6^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 19 mars 2010, à 10 heures

President : M. Hamidon Ali (Malaisie)

Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le
commerce et le développement (*suite*)

Débat thématique plénier sur le thème 2 : « Soutenir les activités de redressement,
de relance et de développement des pays en développement ayant des besoins
particuliers et des pays en proie à des situations d'urgence humanitaire »

- a) Aperçu de la publication phare de la Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde de 2011 : « Conflits, sécurité et développement » avec M^{me} Sarah Cliffe, Représentante spéciale et Directrice, Rapport sur le développement dans le monde, Banque mondiale
- b) Aperçu de la publication de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Rapport de 2010 sur les pays les moins avancés » avec M. Charles Gore, Coordinateur spécial pour les questions intersectorielles, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Dialogue interactif informel

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

10-28004X (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

**Réunion spéciale de haut niveau
avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la
Conférence des Nations Unies sur le commerce
et le développement (suite) (E/2010/11)**

**Débat thématique plénier sur le thème 2 : « Soutenir
les activités de redressement, de relance et de
développement des pays en développement ayant des
besoins particuliers et des pays en proie à des
situations d'urgence humanitaire »**

**a) Aperçu de la publication phare
de la Banque mondiale, Rapport
sur le développement dans le monde 2011 :
« Conflits, sécurité et développement » avec
M^{me} Sarah Cliffe, Représentante spéciale et
Directrice, Rapport sur le développement
dans le monde, Banque mondiale**

1. M^{me} Cliffe (Représentante spéciale et Directrice, *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale) dit que pour élaborer le *Rapport* annuel, la Banque mondiale consacre normalement neuf ou dix mois à l'analyse des données avant de tenir des consultations sur les conclusions. Pour le Rapport de 2011, cependant, elle a tenu ces consultations beaucoup plus tôt pour trois raisons : premièrement, parce que le thème du rapport est « Conflits, sécurité et développement », et que l'on a jugé qu'il était important d'obtenir des données et une orientation des institutions internationales directement intéressées aux questions de sécurité; deuxièmement, parce que les enseignements tirés dans ce secteur évoluent rapidement; et, troisièmement, en raison du fait que, dans le passé, le débat politique mondial sur ce thème était dominé par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et que l'on a estimé qu'il était important de tenir compte, dans le rapport, de la grande diversité des pays et des institutions régionales. La Banque se trouve à mi-chemin dans ce processus et les conclusions qu'elle partagera n'ont pas été entièrement validées; elle accueillera avec intérêt les commentaires des participants à la réunion. Des processus communs se sont déroulés avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et des contributions écrites ont été reçues du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds des Nations

Unies pour l'enfance (UNICEF), du Département des affaires politiques et du Département des opérations de maintien de la paix.

2. Les auteurs ont estimé que les conflits et les hauts niveaux de violence ont un grand impact sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Bien que moins de 50 % de l'ensemble des pays en développement se trouvent dans des situations de conflit, ces pays représentent 70 à 80 % du déficit rencontré dans l'accomplissement des objectifs, notamment dans les secteurs de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de cinq ans, du manque d'accès à l'enseignement secondaire, des accouchements non accompagnés et du manque d'accès à l'eau potable. Il faut donc que l'impact défavorable des conflits sur le développement soit pris en compte dans la préparation de la Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement (le « Sommet des OMD »).

3. Les faits montrent que les liens reconnus entre les conflits et le développement doivent être mis à jour pour refléter les réalités du XXI^e siècle telles que la violence d'après le règlement d'un conflit, la violence de bande, le crime organisé et les conflits transfrontaliers. Jusqu'à la fin des années 90, il y avait peu d'hostilités après la fin d'un processus de paix. Depuis cependant, la situation a changé de façon spectaculaire; le pourcentage annuel de morts de combat causées par la violence d'après le règlement d'un conflit est passé de 5 % à jusqu'à 40 % et le nombre de pays affectés par cette violence est passé de un ou deux par an à huit à 10 par an. Au cours de la dernière décennie, des programmes d'aide et des opérations de maintien de la paix ont été déployés bien plus souvent qu'au cours des 20 années précédentes dans des zones connaissant une insécurité continue après un conflit. Ces statistiques confirment ce que les agents d'exécution ont indiqué: ils travaillent dans des environnements de plus en plus dangereux.

4. Les liens entre les diverses formes de violence ont d'abord été observés en Amérique latine, où le nombre d'homicides a fortement augmenté; certains États Membres d'Amérique centrale ont, en effet, identifié ce problème comme un de leurs principaux problèmes de développement. Beaucoup des États intéressés, y compris Guatemala et El Salvador, ont eu au début des règlements d'après-conflit réussis mais sont maintenant confrontés à une violence de la part de

trafiquants de drogues et de bandes organisées qui équivaut à celles de leurs guerres civiles récentes. Des problèmes similaires sont notés dans certaines parties de l'Asie méridionale et de l'Afrique occidentale.

5. La violence transfrontalière a aussi été étudiée. Le débat international s'est fixé sur les attaques spectaculaires, mais les auteurs du *Rapport* ont examiné des types de violence moins visibles qui entravent fortement le développement des pays; ces formes de violence émanent, entre autres, du crime organisé, des réseaux de trafiquants et de mouvements comme l'Armée de résistance du Seigneur, qui ont initialement un caractère national mais qui lancent, à présent, des attaques contre six pays voisins.

6. Les causes du risque de conflit ont été étudiées pour déterminer la tension qu'il créait sur les sociétés et leur capacité de rétablir la confiance dans les situations où ce risque est élevé. Les tensions peuvent être internes, comme le chômage des jeunes et l'inégalité croissante, ou externes, comme le changement climatique, le trafic et comme les autres chocs économiques. La décision récente de mettre l'accent sur les facteurs externes s'est dégagée des premières consultations avec les États touchés par un conflit, qui ont insisté pour que l'environnement régional soit pris en compte.

7. On a examiné le degré de résistance des sociétés au risque de conflit. Le *Rapport* de 2011 inclura, pour la première fois, des études de cas qui ne se limitent pas aux pays à revenu intermédiaire ou à faible revenu mais qui s'étendent à l'Irlande du Nord et à la violence de bandes organisées à Los Angeles. Il est clair que les pays qui ont moins de ressources économiques et institutionnelles ont plus de mal à faire face à ces problèmes

8. La cohésion sociale – la confiance dans la société et dans les institutions nationales – est un secteur auquel la Banque doit accorder une plus grande attention. Les auteurs ont aussi examiné la capacité des États de faire appel, le cas échéant, à l'aide régionale et internationale. Cette aide peut réduire les tensions résultant de problèmes régionaux et mondiaux et, quand elle est accordée sur demande, peut compléter les capacités nationales. Le *Rapport* reflétera l'« expérience professionnelle » des donateurs, y compris la Banque elle-même, qui fournissent de l'aide.

9. Les liens entre les questions de la sécurité, du développement et de la justice et leur rôle dans le rétablissement de la confiance dans les situations de risque de conflit ont été étudiés. Au cours de leur examen des cas de pays et de leurs consultations régionales, les auteurs ont constaté que les programmes de prévention de conflit et de relèvement réussis ne portaient pas sur la gamme entière d'activités de développement, mais sur des questions plus ciblées comme le rétablissement de la confiance des citoyens dans leur sécurité, la promotion de l'espoir économique par la création d'emplois et le renforcement de la justice au niveau local et un effort d'inclusion des groupes marginalisés. Bien que la Banque ne puisse aider à résoudre qu'un de ces problèmes, elle a est constamment parvenue à la conclusion que ces trois aspects sont essentiels au succès des règlements après un conflit. Une des premières conclusions quelque peu préoccupante de la Banque réside dans le fait que les programmes internationaux d'aide au développement accordent relativement peu d'attention aux secteurs comme l'agriculture, la police et le système judiciaire, et la création d'emplois.

10. La confiance ne peut être rétablie par une action internationale car la population sait parfaitement que la paix et la stabilité à long terme dépendent des institutions nationales, et qu'il faut donc renforcer celles-ci. Les espérances internationales de réforme institutionnelle sont souvent peu réalistes; c'est ce qu'elle a constaté, par exemple, quand son équipe s'est rendu en Haïti dans à la fin de 2009, avant le récent tremblement de terre, et a eu des consultations avec le Gouvernement, la société civile et les acteurs internationaux. À ce moment-là, Haïti était censé effectuer une révision de sa constitution; procéder à une réforme fondamentale de sa police; promulguer des lois dans plusieurs secteurs; restructurer son économie, sa fonction publique et son administration; réformer son système judiciaire; et mener des campagnes de lutte contre la corruption et le trafic des drogues. Il devait faire tout cela au cours d'une période de 12 à 18 mois qui incluait aussi deux élections nationales. Aucun pays en développement aurait pu entreprendre de telles réformes en si peu de temps. En fixant des objectifs peu réalistes, la communauté internationale pourrait, sans le vouloir, porter préjudice au pays bénéficiaire. Les auteurs du *Rapport* se baseront sur des pays qui ont accompli avec succès de vastes

réformes pour déterminer combien de temps est nécessaire.

11. Le dialogue international dans ces domaines est souvent désordonné, problème qui relève tant des travaux du Conseil que de ceux de la Commission de consolidation de la paix. Traditionnellement, les institutions financières internationales mettent l'accent sur la restructuration économique et la corruption; les organes responsables de la sécurité internationale, sur la réforme de la sécurité, les insurrections et le trafic; et la communauté diplomatique, sur les élections et autres problèmes politiques. Le manque de communication entre les trois types de fournisseurs d'aide pourrait décevoir les espérances quant à la cadence de la mise en œuvre de la réforme.

12. Dans certains cas, les modèles institutionnels que les bénéficiaires de l'aide internationale sont censés adopter sont rigides et fondés sur les institutions occidentales au lieu de s'inspirer des pratiques d'autres pays de la région ou de pays qui ont fait face à des défis similaires. Au cours des dernières 50 ou 60 années, les pays qui sont sortis avec succès de conflits ont eu tendance à innover de façon considérable pour répondre aux réalités ou aux besoins locaux. La réforme institutionnelle dans une économie politique difficile pourrait être aussi une épée à deux tranchants; si le succès de la réforme peut augmenter la résistance au conflit à long terme, il crée aussi des gagnants et des perdants et risque de causer une réaction politique violente et une intensification des conflits à court terme. On a de bonnes raisons de penser que le choix des dates d'élections et de réformes politiques pourrait avoir cet effet; les auteurs sont en train d'étudier la question de savoir s'il en est de même pour la restructuration de l'économie et de la fonction publique, pour l'autonomisation des groupes défavorisés, les mesures de sécurité contre les trafiquants ou les insurgés et les campagnes de lutte contre la corruption.

13. Il est trop tôt dans ce processus pour formuler des recommandations. Il serait toutefois peut-être sage de veiller à ce que les programmes consécutifs aux crises accordent plus d'attention à la prévention; l'établissement de la Commission de consolidation de la paix a montré que l'Organisation des Nations Unies était consciente de ce problème et la Commission examine à présent la question de savoir si les programmes d'assistance consécutifs aux crises doivent s'intéresser de plus près aux problèmes de

prévention. Dans le processus du financement, il faut aussi tenir compte des injustices; les règles actuelles de financement tendent à fournir une grande assistance aux États qui ont connu des guerres civiles et presque aucune à ceux qui essaient de les prévenir.

14. En ce qui concerne l'appropriation nationale, les normes internationales et le renforcement des institutions, les auteurs espèrent pouvoir fournir une orientation sur le choix d'un moment réaliste et de points de référence internationaux et étudient des normes fondées sur des principes qui permettront une plus grande flexibilité que les modèles procéduraux ou institutionnels. Un plus grand rôle pour les échanges Sud-Sud a aussi été préconisé.

15. En ce qui concerne les initiatives régionales, la majorité des programmes internationaux d'aide de la Banque sont conçus à l'intention d'États particuliers; les programmes régionaux représentent un potentiel quasiment inexploité. Les approches possibles pourraient inclure des programmes de développement pour les zones frontalières vulnérables; un appui pour une intégration économique plus générale qui, au lieu d'être purement économique et fondé sur la rentabilité, serait conçu dans la perspective de la consolidation de la paix; et des efforts visant à résoudre des problèmes régionaux et mondiaux comme les chocs économiques, l'insécurité alimentaire et le trafic

16. Les auteurs commencent à se pencher sur un ensemble de problèmes opérationnels liés à la qualité de l'appui reçu des institutions internationales, y compris la rapidité d'action, l'opportunité des moyens de financement et le dilemme dans lequel les institutions se trouvent en matière de gestion des risques quand elles doivent choisir entre leur désir d'aider les pays touchés par des conflits et leur préférence pour les programmes d'aide dépourvus de risque.

17. Les progrès accomplis par les États dans la réduction des hauts niveaux de risque de conflit ne sont pas toujours reflétés dans les mesures de développement standard. Il est essentiel de réaliser des progrès dans la réalisation des OMD dans les régions touchées par des conflits, mais cela prend souvent beaucoup de temps. Ainsi, en 2007 et 2008, le Gouvernement du Timor-Leste a dirigé un programme de consolidation de la paix réussi qui a permis de réduire les niveaux de violence et d'assurer le retour de personnes déplacées qui représentaient plus de 20 % de

la population, mais cet accomplissement n'a pas été reconnu par le cadre international actuel d'établissement de mesures.

18. Le *Rapport* offre une plateforme pour le débat mondial et une occasion pour la Banque de travailler avec les autres partenaires, y compris aux événements comme la réunion annuelle du Conseil avec les institutions de Bretton Woods. Des consultations régionales ont également eu lieu, le plus récemment avec l'Union africaine; une consultation avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été prévue au début d'avril 2010. Le partenariat avec l'Organisation des Nations Unies est particulièrement important parce que si la Banque peut fournir une analyse et des recommandations dans le *Rapport*, elle n'est pas toujours l'institution la mieux placée pour assurer le suivi.

b) Aperçu de la publication de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Rapport de 2010 sur les pays les moins avancés » avec M. Charles Gore, Coordinateur spécial pour les questions intersectorielles, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

19. **M. Gore** (Coordinateur spécial pour les questions intersectorielles, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), accompagnant sa déclaration d'une présentation de diapositives informatisée, dit qu'il est important d'examiner les nouveaux défis en matière de développement et de considérer les éléments d'un nouveau cadre politique pour le développement des pays les moins avancés. Le rapport de 2010 examine, en particulier, la question des mesures internationales d'appui à ces pays.

20. Les pays les moins avancés ont connu au cours des années 00 une croissance plus rapide que dans les années 90, dépassant la cible de croissance de 7% du Programme d'action de Bruxelles. Un quart environ d'entre eux ont toutefois des difficultés et la durabilité de leur croissance est en doute parce qu'ils sont affectés par les prix élevés des denrées alimentaires et ont besoin d'une plus grande aide financière extérieure. Ce type de croissance n'a pas réussi à réduire la

pauvreté et, en 2009, la crise financière mondiale a éloigné encore plus ces pays de leurs objectifs.

21. La diminution de l'incidence de la pauvreté et de la mortalité infantile dans les pays les moins avancés a commencé en 1994. Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, le progrès dans ces secteurs a toutefois été plus lent qu'il le faudrait pour atteindre les OMD d'ici à 2015. En raison de l'accroissement de la population, le nombre absolu de gens qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté a en effet augmenté.

22. Le problème sous-jacent, qui sera critique pour la prochaine décennie, est celui de l'emploi. Compte tenu de leurs données démographiques, les pays les moins avancés vont voir leur population active augmenter au cours des prochaines années et vont faire face à une transition structurelle bloquée parce que, du fait de l'accroissement de leur population, les fermes deviennent plus petites et se situent de plus en plus sur des terres marginales. Face à la pauvreté rurale, plus de gens cherchent des emplois en dehors de l'agriculture mais les possibilités d'emploi sont insuffisantes, ce qui incite beaucoup d'entre eux à se transférer dans les zones urbaines et à se livrer à des activités criminelles pour survivre. Par ailleurs, les pays les moins avancés ont entrepris une profonde libéralisation de leur commerce et ont ouvert leur économie qui est aujourd'hui fortement intégrée à l'économie mondiale dont ils ont du mal à soutenir la concurrence. Ce phénomène peut être observé dans leur niveau d'importations de denrées alimentaires, qui s'est élevé de manière notable, en dépit du fait que l'urbanisation aurait dû stimuler la production agricole.

23. Parmi les défis majeurs, on peut citer l'importance croissante des connaissances et de la technologie, les effets des changements climatiques, l'augmentation des flux Sud-Sud et les effets de la crise financière mondiale, qui incluent une croissance négative par personne dans un tiers des pays les moins avancés en 2009, une diminution du montant total des recettes d'exportation, une chute libre des flux de capitaux privés et une diminution des transferts de fonds dans la plupart de ces pays. Les flux d'aide en 2010 et 2011 revêtiront une très grande importance.

24. La crise financière mondiale est complexe et est survenue dans le contexte d'une profonde inégalité et d'une grande interdépendance entre les pays. Les institutions mondiales ne sont pas suffisamment

puissantes et les banques d'investissement accordent des bonus qui dépassent le produit intérieur brut (PIB) de certains pays pauvres. Il faut adopter de nouvelles approches et de nouveaux cadres politiques axés sur le développement des capacités de production: pas simplement les capacités d'exportation, mais la capacité de créer des biens et des services dans une économie qui est tributaire de l'accumulation de ressources productives, de l'infrastructure, de l'existence de personnel qualifié, des capacités technologiques, de la diversification et des liens économiques. Le rôle de l'État et les politiques régionales doivent s'adapter à la situation actuelle, s'éloignant de l'idéologie pour faire preuve de pragmatisme

25. Une plus grande attention est accordée à la bonne gouvernance en matière de développement. Contrairement à la planification du développement à l'ancienne, la planification moderne met l'accent non seulement sur la participation, l'impartialité, la décence, la responsabilité et la transparence, mais aussi sur la promotion résolue du développement national et sur l'utilisation de l'autorité de l'État pour catalyser la transformation structurelle, créer des possibilités productives et élever le niveau de vie. La bonne gouvernance en matière de développement profiterait d'un modèle économique mixte dans lequel l'État fournit une vision, soutient le développement des capacités institutionnelles et organisationnelles, coordonne les activités du système économique et gère les conflits pour garantir que les coûts et les avantages de la croissance et des crises sont socialement acceptables. Les politiques sectorielles du développement sont un élément nécessaire tant de l'agriculture que de l'industrie dans une politique macroéconomique axée sur la croissance. Les pays les moins avancés qui ont connu le plus grand succès sont ceux qui ont mené une politique visant à promouvoir la croissance de la productivité agricole et ont réduit la pauvreté, principalement grâce à cette croissance et aux liens qui se sont établis entre les agriculteurs et les industries et services locaux assurant ainsi une transformation structurelle et la croissance d'un secteur d'entreprises locales.

26. Pour que les États en développement s'adaptent au XXI^e siècle, il convient d'accorder une plus grande importance à la démocratie avec la participation consultative des citoyens. Pour croître, les pays les moins avancés doivent adopter une approche plus

ciblée, fondée sur les centres actuels d'excellence politique et sur la progressivité stratégique plutôt que sur des réformes radicales. Les politiques doivent être adaptées sur la base de l'expérience guidée par une direction nationale et une vision du développement. Les donateurs doivent garantir l'appropriation nationale et une marge de manœuvre politique car les pays les moins avancés ne disposent pas des ressources nécessaires pour une gouvernance financière moderne. L'introduction de politiques de gestion de l'aide au niveau des pays bénéficiaires est un outil puissant pour accroître l'efficacité de l'aide. Il faut cependant que les donateurs réorientent leur APD vers la reconstruction des capacités de l'État et recommandent un rééquilibrage de la composition de l'aide en faveur des secteurs de la production et de l'infrastructure économique. Une action régionale est aussi nécessaire pour le développement des capacités productives, y compris par le biais de l'accroissement de la coopération à l'intérieur des régions et de l'inclusion de nouveaux partenaires de développement en vue de l'échange d'expérience et de la coopération Sud-Sud.

27. Il faut améliorer l'efficacité des mécanismes d'appui internationaux, qui sont le thème du rapport de 2010. La plupart des mesures spéciales qui sont actuellement prévues pour les pays les moins avancés sont axées sur le commerce. Il faut les amplifier pour faire face à d'autres défis tels que celui de l'infrastructure. De nouveaux mécanismes d'appui internationaux doivent être créés pour relever des défis comme les nouvelles connaissances et les nouvelles technologies, l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, l'accroissement de l'impact développemental des investissements étrangers directs (IED) et l'établissement de liens avec les chaînes de valorisation mondiales.

Dialogue interactif informel

28. **M. Aguirre** (Chili), prenant la parole au nom du Groupe de Rio, dit qu'il partage l'opinion du représentant de la CNUCED quant à l'importance de l'appropriation nationale et à la nécessité de formuler et d'exécuter des politiques officielles de développement. Le Groupe de Rio reste attaché au principe de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles par la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

29. Il demande si la représentante de la Banque mondiale estime que l'on nourrit des espoirs peu

réalistes quant à l'accomplissement des OMD dans les zones de conflit et dans les pays sortant d'un conflit.

30. **M. Acharya** (Observateur du Népal), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que les raisons fondamentales des conflits sont complexes mais qu'elles incluent la pauvreté, la privation et l'exclusion. En plus d'un environnement sûr et du respect de la justice, l'existence d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les pays sortant d'un conflit est un grand facteur de stabilisation. Il en est de même pour la gestion des attentes de la population. Le défi qui se pose aux pays vulnérables consiste à créer des capacités et une appropriation nationales tout en assurant une solidarité et un partenariat internationaux vigoureux. Il n'y a pas de raccourci en la matière; les engagements doivent être à long terme et doivent s'accompagner d'une intensification majeure des efforts visant à promouvoir les capacités internes des pays afin qu'ils puissent affronter ces situations sans aide extérieure. Le progrès dans ces situations n'est pas toujours linéaire et il faut que des efforts coordonnés complètent les engagements nationaux si l'on veut prévenir des rechutes dans un conflit national pendant les périodes de récession économique. Il est non seulement désirable, mais impératif, que tous les acteurs de notre monde moderne qui est de plus en plus intégré, soutiennent les efforts nationaux visant à mettre fin au cycle des conflits et de la pauvreté.

31. Les pays les moins avancés se félicitent de l'approche consensuelle adoptée par l'Organisation des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans l'établissement de son rapport principal. Aucune approche ne peut, à elle seule, résoudre la question des profondes contraintes structurelles d'un monde globalisé et compétitif. Les pays les moins avancés souhaitent un développement intégré afin d'en garantir la durabilité. Beaucoup des instruments politiques du passé n'existent plus; de nouvelles possibilités de développement sont toutefois à la disposition des économies vulnérables et de nouvelles capacités doivent être créées pour leur permettre de tirer profit de ces possibilités. Les pays les moins avancés lancent un appel à la solidarité internationale par le biais de l'aide publique au développement (APD), de l'accès efficace aux marchés, de l'allègement de la dette, des IED, du transfert de technologie, et du soutien de la société civile et des organisations philanthropiques. Des crises multiples ont mis en péril les populations des pays en

développement qui connaissent déjà une situation incertaine; ces pays ont besoin de mécanismes fiables et sûrs pour les aider face à ces crises. Il espère que la CNUCED étudiera plus en détail dans son prochain rapport les problèmes qu'elle a soulevés.

32. **M. Rosenthal** (Guatemala), se référant au lien entre la situation spéciale des pays sortant d'un conflit et la réalisation des OMD, dit que beaucoup de petits pays à économie ouverte sont ravagés par la diminution de leurs ressources fiscales parce que la crise macroéconomique a provoqué une réduction des importations et leur système fiscal dépend des revenus du commerce extérieur.

33. La demande de mesures de promotion de la sécurité et de la justice a augmenté tandis que les dépenses publiques consacrées à la sécurité sont tombées, et l'aggravation du crime doit être combattue par la création d'emplois. La sécurité civile est un secteur évident où l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et les autres organes multilatéraux peuvent travailler ensemble. Les situations de conflit ne peuvent être éliminées à court terme; des problèmes peuvent apparaître même 10 ou 15 ans après que des accords de paix ont été signés. Ce qui est nécessaire, ce sont des efforts communs pour surmonter les effets économiques des conflits et leurs conséquences pour la gouvernance démocratique.

34. **M. Feyder** (Président du Conseil du commerce et du développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) dit qu'une des causes principales de la pauvreté réside dans le déficit de la production alimentaire qui est dû en partie aux mesures de libéralisation prises par les pays les moins avancés, qui ont les droits d'importation les plus bas du monde. En plus des problèmes des petits producteurs agricoles, on assiste à un exode rural massif de gens qui se rendent dans les villes pour chercher un emploi, souvent en vain. En Haïti, par exemple, les droits d'importation sur les biens commerciaux ont été ramenés de 50 % à 3 % dans le cadre de programmes d'ajustement structurel, rendant le pays de moins en moins autosuffisant en denrées alimentaires. Il aimerait savoir ce que serait la réaction de la Banque mondiale si le Gouvernement d'Haïti relevait ces taux pour protéger ses petits agriculteurs. Quant à l'objectif 8 des OMD relatif à la liberté des échanges, il faudrait laisser aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables quelque discrétion pour protéger leurs paysans et leurs

agriculteurs, qui sont le plus touchés par la pauvreté, la faim et la sous-alimentation.

35. **M. Kvasov** (Doyen, Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale) dit que l'application d'une science sociale rigoureuse aux problèmes d'importance économique prouve que les acteurs multilatéraux peuvent s'unir pour faire face au problème de la pauvreté. La création d'une capacité productive est un excellent exemple de ce que l'on peut faire pour obtenir des résultats dans le développement durable afin qu'il soit possible de réaliser les OMD et d'atteindre de plus hauts niveaux de développement.

36. **M. Edmond** (Association Femmes Soleil d'Haïti) dit qu'Haïti a reçu l'assistance des organismes des Nations Unies qui se trouvaient dans le pays après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le Gouvernement et la société ont dû prendre des mesures urgentes pour protéger la santé et les communications; la population a fait preuve de solidarité et son organisation a envoyé des victimes aux centres de santé et aux abris. Cependant, tous les problèmes de sécurité et de santé n'ont pas été éliminés.

37. Haïti dépend de l'ONU pour mener les efforts d'assistance pendant le processus de reconstruction, qui sera une entreprise à long terme. Cette reconstruction est une occasion d'édifier une nouvelle société égalitariste fondée sur la justice et l'inclusion sociales. Les priorités à moyen et long termes sont le logement décent, la relance de l'activité économique, la formation professionnelle des jeunes, la sensibilisation des femmes et des hommes, et le soutien de la société civile.

38. **M^{me} Wahab** (Observatrice de l'Indonésie) dit que l'Indonésie a tiré la leçon du tsunami d'Aceh de 2004, après lequel une équipe dirigeante vigoureuse a fourni l'orientation nécessaire et pris des décisions rapides. La coordination entre les donateurs, les organisations internationales et les organismes locaux a permis d'apporter une aide à la population affectée et a amélioré la réponse du Gouvernement. Les groupes vulnérables et marginalisés ont été consultés et ont apporté une contribution, et les ressources et les volontaires des communautés locales ont joué un rôle critique dans l'absorption des chocs les plus immédiats causés par la catastrophe. Le suivi des fonds a été essentiel pour prévenir la corruption et garantir l'intégrité et la responsabilité.

39. L'attachement de Jakarta à l'efficacité de l'aide au développement a élevé la responsabilité collective au niveau plus large du développement en vue d'assurer l'établissement de partenariats plus efficaces et inclusifs pour le développement. S'il est vrai que le soutien et le partenariat des pays donateurs et des organismes internationaux sont essentiels après une catastrophe, il faut aussi veiller à réduire le nombre d'organisations présentes sur le terrain ainsi que le décalage et les retards entre les promesses de contributions et la fourniture effective de l'aide, et tout excès dans l'assistance ou l'aide fournie à un secteur donné doit être réaffecté.

40. **M^{me} Davy** (Australie) dit que les exposés présentés par les participants montrent qu'il n'existe pas de formule unique pour la réalisation des Objectifs. La Directrice du *Rapport sur le développement dans le monde*, en particulier, a mis l'accent sur le fait que les stratégies de poursuite des OMD devaient inclure la consolidation de la paix et prendre en considération les problèmes des pays les moins avancés. Le rôle de plus en plus crucial de la Commission de consolidation de la paix dans l'aide aux pays sortant d'un conflit confère d'autant plus d'importance à l'*Examen* de 2010. Les deux exposés ont souligné le fait qu'on ne pouvait attendre des pays qu'ils mettent en œuvre tout de suite toutes les réformes possibles; les modèles imposés de l'extérieur peuvent être inappropriés, voire néfastes.

41. Les exposés ont aussi souligné l'importance de l'agriculture en tant que moyen de subsistance et de source de création d'emplois. Il faudrait accorder une plus grande attention à l'Objectif 1 des OMD; beaucoup de donateurs se sont retirés de l'agriculture, mais la Banque mondiale, l'Australie, parmi d'autres, retournent à ce secteur. La libéralisation du commerce agricole aidera les pays les moins avancés à promouvoir ce secteur.

42. Dans leurs interventions, les participants ont accordé une attention relativement limitée aux questions d'égalité des sexes; elle se demande si cette perspective sera incluse dans le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2011 et dans le *Rapport sur les pays les moins avancés* de 2010.

43. **M. Patriota** (Brésil) dit que beaucoup de pays en développement, y compris son propre pays, sont préoccupés par le fait que l'efficacité de l'aide a tendance à devenir une idéologie, créant des rigidités et

empêchant l'adoption de nouveaux concepts ou de nouvelles formes de coopération. On demande aux pays sortants d'une catastrophe de « reconstruire mieux qu'avant », mais ces appels trahissent souvent une opinion négative de ce qui existait auparavant; chaque pays possède sa propre culture et sa propre identité. L'OCDE a tenté de promouvoir une approche harmonisée à l'aide et à la coopération qui a eu une énorme influence notamment au sein du système des Nations Unies.

44. Les deux intervenants ont mis l'accent sur la coopération Sud-Sud et ont critiqué le programme de « bonne gouvernance ». Il se demande s'ils pourraient envisager un mécanisme international d'appui ou un cadre d'assistance au développement qui pourrait servir d'alternative à la plateforme d'efficacité de l'aide de l'OCDE tout en appuyant la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et les autres formes de coopération.

45. **M. Sumi** (Japon) rappelle que le Coordinateur spécial de la CNUCED a suggéré de remplacer la planification du développement à l'ancienne par une bonne gouvernance en matière de développement. Il se féliciterait d'entendre de plus amples idées sur la manière dont il serait possible de définir ce nouveau concept. Le Coordinateur spécial a insisté, à juste titre, sur la nécessité de favoriser le pragmatisme au lieu de l'idéologie. Il est important d'évaluer l'efficacité de l'aide Sud-Sud, qui est un symbole de solidarité.

46. Les stratégies de prévention des catastrophes sont déjà en place; le Cadre d'action de Hyogo en est un exemple. Le fait est, toutefois, qu'un grand nombre de projets de prévention des catastrophes n'ont jamais été expérimentés et n'existent que sur le papier. L'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale devraient examiner des façons d'évaluer ces projets avant qu'ils ne deviennent nécessaires.

47. **M. Jordan** (Observateur du Business Civic Leadership Center, Chambre du commerce et de l'industrie des États-Unis d'Amérique, accrédité par la Chambre internationale du commerce et de l'industrie) dit qu'environ 3 000 entreprises des États-Unis d'Amérique fonctionnent comme des personnes morales et investissent dans les relations extérieures. Collectivement, elles représenteraient la cinquième ou sixième plus grande agence de développement; chacune d'entre elles possède toutefois des ressources limitées, et elles ne sont pas groupées. Leur deuxième

intervention, par ordre d'importance, a été la fourniture d'une aide aux victimes du tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti, mais le relèvement à long terme constitue le défi le plus difficile. Les entreprises mettent de plus en plus l'accent sur la durabilité, l'adaptation et l'atténuation des effets des catastrophes.

48. Au cours des 10 dernières années, presque toutes les agences internationales de développement ont mené des activités de coopération secteur public-secteur privé. Il serait intéressant de disposer d'une évaluation scientifique de la corrélation entre les divers facteurs d'aide au développement et le développement durable. Du point de vue des affaires, ce qui est important c'est de savoir sur quelles forces on peut compter dans un pays donné pour encourager un engagement plus grand. Les 7 et 8 avril 2010, le Business Civic Leadership Center organisera au Siège de l'ONU une conférence sur les investissements dans les OMD

49. **M. Braga** (Vice-Président par intérim et Secrétaire social de la Banque mondiale) rappelle que la Directrice du *Rapport sur le développement dans le monde* a mis en garde contre des espérances excessives au sujet de la cadence des réformes. En même temps, les organisations ont tiré la leçon de leur expérience: l'initiative PPTE renforcée et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) sont exécutées avec plus de souplesse et de rapidité que dans le passé.

50. Dans le cas d'Haïti, la Banque mondiale était bien placée pour offrir de l'aide parce que ce pays avait déjà atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. Même avant le tremblement de terre de janvier 2010, Haïti courait un grand risque de défaillance de crédit; l'accent a donc été mis sur l'octroi de subventions plutôt que d'emprunts et l'allègement de la dette a été étendu à la suite du tremblement de terre.

51. Les pays développés doivent généralement donner l'exemple en matière de cohérence et celle-ci est plus facile à réaliser sous un gouvernement fort et bien préparé. Lorsque l'État est fragile, la communauté des donateurs assume un fardeau supplémentaire sur le plan de la coordination. Le représentant du Brésil a mis en garde contre toute politique consistant à traiter d'efficacité de l'aide comme un dogme. Le programme de bonne gouvernance a toutefois un rôle important à jouer; personne ne suggère une mauvaise gouvernance comme alternative.

52. La CNUCED a préparé son *Rapport sur les pays les moins avancés* pendant les 10 dernières années; il se demande si le Coordinateur spécial pourrait donner des détails sur les leçons qui ont été apprises pendant ce temps. Dans son intervention, le Coordinateur spécial a déclaré que le lien entre le développement urbain et le développement agricole s'est affaibli dans les pays les moins avancés à la suite de la libéralisation du commerce. Il a du mal à croire que la CNUCED est en faveur du protectionnisme agricole et aimerait recevoir des éclaircissements à ce sujet.

53. **M. Priyadarshi** (Directeur de la Division du développement, Organisation mondiale du commerce) dit que 32 des pays les moins avancés sont membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et un certain nombre d'autres sont sur le point d'y adhérer. Ces pays sont confrontés à toute une gamme de défis, y compris la faiblesse de leur contribution au commerce mondial, l'extrême concentration de leurs exportations, la prépondérance de leurs exportations primaires possédant une faible valeur ajoutée et le manque de capacité productive.

54. L'achèvement du Cycle de Doha aiderait à résoudre ces problèmes. Les pays les moins avancés seraient exempts des engagements de réduction et pourrait obtenir une dérogation en matière d'accès préférentiel. En vertu du mécanisme des garanties spéciales, ils pourraient, dans certaines circonstances, élever leurs tarifs. En vertu du Cadre intégré renforcé, ces pays sont également susceptibles de bénéficier de l'Initiative Aide pour le commerce. Il est important de veiller à ce que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés aboutisse à des résultats précis.

55. **M. Zinsou** (Observateur du Bénin) dit que sa délégation est heureuse que les institutions financières internationales prennent conscience des contraintes internes des États vulnérables et réexaminent les politiques imposées à ces pays dans le cadre du consensus de Washington. La hauteur des conditionnalités imposées à ces pays est inversement proportionnelle à leur capacité d'absorption et à la capacité de promouvoir leur stabilité. Il est important d'évaluer l'impact politique des réformes requises par les institutions financières internationales pour parvenir à un partenariat dans la gestion des risques liés au « timing » des réformes et à la disponibilité de ressources.

56. Il salue la nouvelle sensibilité des institutions financières internationales aux impératifs de la cohésion sociale des pays vulnérables et se félicite du fait qu'elles redécouvrent l'importance du rôle de l'État dans la promotion de la croissance économique. En évaluant la soutenabilité de la dette, il est important de prendre en considération la dette interne qui continue à grever les États vulnérables.

57. **M. de Bassompierre** (Belgique) dit que la publication du *Rapport sur le développement dans le monde* de 2011 sera opportune car le lien entre les conflits, la sécurité et le développement méritent d'être analysés de manière plus approfondie. Les ressources naturelles sont au centre de beaucoup de conflits, soit en raison de la tension causée par leur rareté, soit du fait de leur usage pour financer des conflits, le trafic illégal, ou la reconstruction après un conflit. Il souhaite savoir si le *Rapport sur le développement dans le monde* examinera ces problèmes.

58. **M. González Segura** (Observateur du Mexique) dit que le Gouvernement et la société mexicaines se sont mobilisés pour aider Haïti après le tremblement de terre de janvier 2010. Il souhaiterait savoir comment des efforts de cette nature pourraient être dirigés et coordonnés au niveau international.

59. Le concept de la sécurité humaine dans le contexte du développement est très vaste; il aimerait savoir s'il peut être appliqué dans la pratique.

60. Le représentant de Brésil a fait observer correctement que les efforts d'aide doivent être pragmatiques plutôt qu'idéologiques; le concept d'efficacité de l'aide devrait aider à coordonner les efforts de la meilleure façon possible. La Réunion de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et le développement des capacités qui doit se tenir à Bogota les 24 et 25 mars 2010 examinera ce thème; il se demande si les participants pourraient formuler des observations sur cette question.

61. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que les pays en développement sans littoral ont des besoins spécifiques: les coûts de transit et de transport représentent 6 à 8 % du PIB annuel de son pays. Pour résoudre ce problème, la Mongolie a négocié un accord-cadre trilatéral dont elle espère qu'il sera conclu dans un avenir proche. Les pays en développement sans littoral tentent d'améliorer leurs capacités analytiques et de trouver des façons de compenser leur handicap géographique; en juillet 2009,

le Groupe de réflexion sur le commerce et les pays en développement sans littoral a été établi en Mongolie et son gouvernement s'efforce actuellement de conclure un accord intergouvernemental qui permettrait au Groupe d'entreprendre une recherche sur les façons qui permettraient à ces pays d'améliorer leurs infrastructures de commerce et de profiter des initiatives d'aide au commerce. Plusieurs projets sont actuellement mis au point pour améliorer les indicateurs de vulnérabilité économique. Elle accueillerait avec satisfaction tout commentaire sur la valeur de ces indicateurs et de leurs applications pour les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Mongolie.

62. **M. Follain** (France) dit que les États fragiles sont certes ceux qui ont le plus besoin d'assistance, mais ils sont aussi ceux qui posent les plus grandes difficultés aux donateurs; la situation sur le terrain entrave souvent la fourniture de l'aide. Ces situations requièrent des approches spécifiques, qui doivent être fondées sur des considérations méthodologiques tout en respectant la compétence et les mandats de chaque acteur. La consolidation de la paix est principalement la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies, bien que la Banque mondiale joue dans ce domaine un rôle d'appui. Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes d'alerte avancée en tenant compte tant de la dimension contingente que de la dimension structurelle. Le maintien de la paix, la consolidation de la paix et la réconciliation sont de plus en plus interconnectés. La dimension civile de la situation doit être traitée même quand les problèmes politiques persistent, comme par exemple en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo. En ce qui concerne le renforcement des capacités, les participants ont, à juste titre, souligné l'importance de la justice et de la légitimité de l'État. La France a joué un rôle actif dans ces problèmes, par exemple dans les Balkans et, par le truchement de l'Union européenne, dans la République démocratique du Congo et en Somalie. Le prochain Sommet du Groupe des Huit examinera ces questions plus en détail.

63. **M. Bachmann** (Observateur de la Suisse) dit que, le système des Nations Unies se dirigeant vers une approche de plus en plus intégrée à la gestion des crises, il est important pour le Groupe de la Banque mondiale de participer à la recherche de solutions. Sa délégation encourage l'Organisation des Nations Unies

et le Groupe à accroître leur coopération sur ces questions.

64. L'État a un rôle important à jouer dans la promotion des capacités productives pour le développement économique. Les entités décentralisées comme les gouvernements locaux ou régionaux pourraient aussi apporter une importante contribution car elles sont souvent plus proches des processus qui revêtent de l'importance pour les populations plus pauvres. Il aimerait savoir quel rôle le Coordinateur spécial envisage pour les entités décentralisées de l'État.

65. **M. Hardeep Singh Puri** (Inde) dit qu'il est essentiel de prendre la crise actuelle en considération dans la coopération pour le développement. Le problème ne consiste pas seulement dans le fait que les pays donateurs n'honorent pas leurs engagements; le travail quotidien des organisations internationales a été aussi affecté. Pendant plusieurs années, l'OMC a tenu des négociations commerciales multilatérales, en vue, apparemment, d'élaborer un programme de développement. Les pays en développement ont été soumis à de fortes pressions pendant le cycle d'Uruguay et n'ont accepté les négociations actuelles que dans le but de promouvoir le développement. Il est le temps de faire le bilan des résultats qui ont été obtenus.

66. La CNUCED est censée être le forum approprié pour examiner, d'une manière intégrée, les questions de commerce et de développement. Il souhaite savoir que ce que la CNUCED a vraiment fait pour aider les pays en développement les plus touchés par la crise causée par les avoirs toxiques aux États-Unis et en Europe.

67. Le mandat et l'orientation spécialisées du FMI et de la Banque mondiale sont bien connues. Cependant, dans le contexte de la consolidation de la paix, la question qui se pose consiste à savoir de quelle manière il sera possible de garantir la paix et le relèvement économique dans États fragiles où 50 à 75 % des jeunes sont en chômage. La réalisation des engagements pris par les pays du Nord a ralenti encore plus. Simultanément, la coopération Sud-Sud donne des signes positifs. L'Inde a renforcé sa coopération pour le développement dans certaines parties de l'Afrique; en plus des trois milliards de dollars E.-U de lignes de crédit préférentielles qu'elle a déjà fournies, elle a annoncé une contribution supplémentaire de 5,4

milliards de dollars E.-U. L'Inde a versé des contributions au Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU et est disposée à le faire de nouveau. Il est toutefois nécessaire de renforcer la coopération; le relèvement économique et la consolidation de la paix ne sont pas possibles sans la création d'emplois.

68. **M. Dilekli** (Turquie) dit qu'il espère que la quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir à Istanbul en 2011, aidera à résoudre les problèmes à l'examen. Pour éliminer les causes fondamentales de la pauvreté, il est vital d'encourager la croissance économique. Les gouvernements nationaux ont un rôle à jouer dans ce processus; il faut établir de fortes institutions de création et de soutien de marchés, en particulier dans les pays les moins avancés, et les institutions publiques doivent aider à créer un environnement qui inspire la confiance des chefs d'entreprise.

69. L'expérience de la Turquie montre l'importance des réformes structurelles et de la mise en place d'institutions qui peuvent les comprendre, les exécuter et les appliquer. La communauté internationale, et surtout les institutions financières internationales, doivent aider les pays les moins avancés à atteindre cet objectif. Le coût administratif de ces activités ne doit pas être couvert uniquement par les pays à revenu intermédiaire mais doit être réparti sur une base plus équitable.

70. **M. Treffers** (Administrateur, Banque mondiale) dit qu'il représente les Pays-Bas et 12 autres pays au Conseil d'administration de la Banque mondiale et travaille avec les pays à revenus faible et intermédiaire et avec les actionnaires donateurs. Le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. Robert Zoellick, a fait des États sortant d'un conflit et des États fragiles un des six thèmes stratégiques de sa présidence.

71. Il se félicite du fait que le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2011 fournira plus de données et d'analyses sur la voie à suivre pour aller de l'avant. Le défi pour la Banque sera d'opérationnaliser son assistance aux pays en développement. Une meilleure coordination est nécessaire et la Banque est prête à élaborer des plans de travail avec le système des Nations Unies; cependant, compte tenu du grand nombre d'organismes intéressés, il aimerait entendre les vues du Département des affaires politiques, du Département des opérations de maintien de la paix, du Bureau de la prévention des crises et du relèvement et

de la Commission de consolidation de la paix sur la manière dont il serait possible de mettre au point un accord global de coopération avec la Banque.

72. **M. Ovalles-Santos** (République bolivarienne du Venezuela) dit que les pays à faible revenu et les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles et aux urgences humanitaires, comme on l'a vu récemment en Haïti et au Chili. Son gouvernement a annulé la dette d'Haïti à son pays pour un total de 400 millions de dollars É.-U. et a une aide supplémentaire de 100 millions de dollars E.-U. après le tremblement de terre récent. Les gouvernements ont un rôle clé à jouer dans la promotion d'une croissance soutenue en vue de réduire la pauvreté; il saurait gré au Coordinateur spécial de la CNUCED de formuler des observations sur cette question et notamment sur le rôle de l'État dans la création d'une capacité productive et dans la promotion de la reconstruction et du développement.

73. **M. Siwakoti** (Président de l'Institut international pour les droits de l'homme, l'environnement et le développement) souligne que les pauvres sont ceux qui souffrent le plus des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme et que les femmes et les enfants sont les personnes qui sont le plus touchées par toutes les formes de violence. Les chefs militaires assoiffés de pouvoir, les négociants d'armes transfrontaliers, les pratiques du commerce déloyal, les conflits ethniques, l'intolérance et les guerres religieuses mènent à des violations systématiques des droits de l'homme et à d'immenses souffrances, et les petits États insulaires et ceux de la ceinture de l'Himalaya sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Les conflits causent le déplacement, la discrimination et l'instabilité sociale, économique et politique. Tous ces facteurs ont donné lieu à la création de populations constamment dans les limbes sans aucun espoir d'atteindre les OMD d'ici à 2015. Et l'ironie veut que ce sont souvent les pays en développement qui fournissent la demande de main-d'œuvre soumise au trafic et à l'exploitation.

74. Il souscrit à la déclaration du représentant du Népal sur le rôle des partenariats internationaux dans l'intervention efficace. Son organisation recommande l'adoption d'un plan de sauvetage axé sur les droits de l'homme, l'annulation de la totalité de la dette des pays qui, en raison d'urgences humanitaires, sont incapables de financer la réalisation des OMD à l'aide de leurs

propres ressources, et l'établissement d'un programme d'appui et de réparations pour les victimes

75. **M. Hassani Nejad Pirkouhi** (Observateur de la République islamique d'Iran) dit que le développement doit être fondé sur l'emploi productif, surtout dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. On a toutefois assisté, au cours des 20 dernières années à une diminution continue de l'APD pour l'agriculture et, compte tenu de l'accroissement de population prévu, les perspectives ne sont pas encourageantes. Il se demande quels efforts les institutions financières internationales déploient pour promouvoir des changements dans les mentalités et pour augmenter leur propre pertinence.

76. La récente crise financière a été causée par les pays développés qui ont d'abord semé le désordre dans leur propre système financier puis ont engagé les pays en développement à instituer une bonne gouvernance, laquelle constitue certes un élément essentiel du développement durable mais doit être considérée comme un principe universel; le concept de gouvernance démocratique doit s'étendre aux organes financiers internationaux.

77. **M^{me} Cliffe** (Représentante spéciale et Directrice, *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale), répondant aux questions des participants à la réunion, dit que l'importance de la création d'emplois pour le développement représente un élément central des travaux de la Banque; la création d'emplois est un facteur important de la prévention de la violence et du relèvement après une crise, mais elle doit être combinée à des efforts visant à améliorer la gouvernance et à promouvoir un sentiment d'inclusion.

78. Pour ce qui est de la durabilité à long terme, le *Rapport sur le développement dans le monde* comprendra une section sur les réformes à long terme qui augmentent la résistance aux conflits, et étendent l'accès aux biens, aux services, et progressivement aux positions de direction.

79. Répondant à la question de la Représentante de l'Australie, elle dit que le *Rapport* examinera l'impact de la violence sur les femmes et leur rôle dans la prévention de la violence et dans la promotion du relèvement. Dans ce contexte cependant, le « sexe » devrait se référer aux deux sexes car la violence a aussi un impact disproportionné sur les jeunes hommes.

80. À propos des commentaires faits par l'Observateur de l'Indonésie, elle dit qu'elle se félicite des leçons qui ont été tirées du tsunami d'Aceh de 2004; une réunion consultative a été prévue à Jakarta au début d'avril 2010. La fourniture par l'Indonésie d'une aide à l'opération de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à Myanmar est un excellent exemple de coopération de Sud-Sud.

81. Les auteurs du *Rapport* se pencheront sur les questions de la responsabilité mutuelle et de l'affectation de l'aide. Le représentant du Brésil a appelé l'attention sur la rigidité du débat relatif à l'efficacité de l'aide et des modèles institutionnels, qui est un thème central de l'examen qui est fait dans le rapport de la question du renforcement des institutions. Il est préférable de s'éloigner des modèles de procédure et de mettre l'accent sur les résultats; il y a diverses façons de le faire. En ce qui concerne le débat relatif à l'harmonisation, des efforts sont faits pour résoudre le problème de la prolifération de missions de donateurs dans les pays et sur les obligations de notification. Il serait utile pour l'OCDE et le Comité d'aide au développement de donner suite à ces efforts, et ils se sont montrés disposés à le faire.

82. Répondant au Vice-Président principal et Directeur exécutif du Business Civic Leadership Center, elle indique que l'on a de bonnes raisons de penser que les pays qui possèdent de fortes institutions et qui n'ont pas de problèmes de sécurité font mieux fructifier l'aide qu'ils reçoivent; pour cette raison, comme le représentant de la France l'a noté, l'aide n'a toujours été fournie à ceux qui en ont le plus besoin. Les milieux d'affaires devraient considérer la fourniture d'une assistance aux pays touchés par un conflit comme quelque chose d'apparenté au capital risque; les risques sont élevés mais les bénéfices potentiels sont énormes.

83. Comme les représentants de la Mongolie et de l'OMC l'ont fait observer, les pays et les régions sans littoral connaissent un plus grand risque de violence; un plus grand accès et une meilleure connectivité sont nécessaires.

84. Le représentant de la Belgique a évoqué la nécessité d'une gestion des ressources naturelles. Ces ressources, lorsqu'elles existent dans un État donné peuvent mener à des luttes pour le contrôle de l'État en question à cause de sa richesse; à l'inverse, les

catastrophes naturelles pourraient décourager les activités illégales en les rendant moins lucratives

85. À propos des remarques faites par l'Observateur du Mexique, elle tient à souligner que l'accent qui a été mis récemment sur la sécurité humaine est très utile car il met les familles et les ménages au centre du débat. Pour des raisons pratiques cependant, il est souvent nécessaire d'accorder la priorité à la sécurité et à la protection civile.

86. Le représentant du Chili a demandé si les espérances de progrès vers la réalisation des OMD sont réalistes pour les pays en situation de conflit ou d'après-conflit. Elle a parlé d'espérances peu réalistes dans le contexte de la rapidité des réformes institutionnelles et de la difficulté du dialogue entre la communauté diplomatique, la communauté de la sécurité et les institutions financières internationales. Cependant, certains pays, comme le Mozambique et le Burundi, ont fait des progrès rapides vers la réalisation des Objectifs en dépit d'une situation de conflit et de destruction. Il est important de faire le bilan de la situation, de se rendre compte du fait que les questions qu'elle a soulevées sont cruciales pour l'accomplissement des Objectifs d'ici à 2015 et d'intensifier les efforts au lieu de se retirer des engagements qui ont été pris.

87. **M. Gore** (Coordinateur spécial pour les questions intersectorielles, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) dit que bien qu'il n'y ait pas de réponse précise à la question posée par l'Observateur de la République islamique d'Iran, la communauté internationale ne devrait oublier pas l'importance de la question de l'emploi productif pour l'architecture financière internationale. Dans le *Rapport sur les pays les moins avancés* de 2010, la CNUCED a examiné cette question dans le contexte de l'architecture de développement plus large, qui est actuellement insatisfaisante; des suggestions crédibles et pragmatiques sont nécessaires pour son amélioration.

88. Il s'associe aux commentaires de l'Observateur du Népal quant à la nécessité d'adopter une approche intégrée et de tenir compte des crises récentes

89. À propos des observations formulées par la représentante de l'Australie, il dit que le *Rapport* de 2010 ne s'est pas attardé sur la dimension de la capacité productive liée à l'égalité des sexes. Il met

cependant l'accent sur l'importance des possibilités d'emploi pour le pouvoir d'achat des femmes. Les mécanismes d'appui internationaux ne seront pas traités dans la perspective de l'égalité des sexes, mais leurs liens avec l'accroissement des capacités et de l'emploi seront examinés.

90. Il souscrit aux observations du représentant du Brésil à propos de la rigidité de l'approche actuelle à l'efficacité de l'aide. Le *Rapport* de 2008 comprenait une section intitulée « La Déclaration de Paris et la campagne visant à améliorer l'efficacité de l'aide », dans laquelle la CNUCED fait valoir que les indicateurs qui sont utilisés pour mesurer l'appropriation dans le processus de Paris sont inappropriés et que des politiques de gestion de l'aide au niveau des pays bénéficiaires sont essentielles. Les pays doivent consulter leurs propres indicateurs, en utilisant, le cas échéant, le Processus de Paris pour préciser le type d'aide qu'ils souhaitent recevoir; cette approche s'est avérée efficace pour l'Ouganda. Cette question doit à présent être liée au Forum pour la coopération en matière de développement afin que les pays qui ont adopté des politiques de gestion de l'aide puissent partager leur expérience. Les gouvernements pourront aussi utiliser ces politiques pour coordonner la coopération Nord-Sud et Sud-Sud au niveau interne.

91. Un certain nombre de délégations ont soulevé des questions au sujet de la gouvernance et du rôle de l'État. Personne ne suggère que les États doivent adopter une mauvaise gouvernance, mais il est important de considérer la gouvernance comme un ensemble d'institutions et de politiques, de procédures et de résultats, notamment de résultats en matière de développement économique en termes de structure de production et d'emploi. L'échange d'expérience entre les pays en développement est un des principaux bienfaits de la coopération Sud-Sud. Les administrations locales sont importantes non seulement pour la fourniture de services, mais aussi pour l'identification de sources novatrices de financement pour promouvoir le développement d'entreprises au niveau local. Il est important de suivre une approche pragmatique et non idéologique lorsque l'on considère le rôle approprié de l'État.

92. Répondant au Vice-Président par intérim et Secrétaire social de la Banque mondiale, il dit qu'il a tendance à être conservateur sur la question du protectionnisme agricole; il est difficile de demander aux pays qui ont déjà réalisé des réformes rapides de

les inverser. Cependant, comme le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED l'a suggéré, toutes les options disponibles dans le cadre actuel de l'OMC actuel doivent être prises en considération. Par exemple, la Sierra Leone importe actuellement son riz de Thaïlande et pourrait être incapable de sortir du conflit si elle ne produit pas de riz au niveau national; des tarifs douaniers ou des subventions intelligentes sont nécessaires dans ce cas.

93. À propos des observations de la représentante de la Mongolie, il dit que, dans le cas des pays sans littoral, il est important de considérer certains aspects spécifiques de la vulnérabilité; à titre d'exemple, les entreprises de ces pays ont besoin de maintenir des stocks importants, ce qui est onéreux.

94. La volatilité et la vulnérabilité sont des aspects clés du problème plus large de la sécurité humaine qui a été soulevé par le représentant de Mexique

95. Répondant à l'Observateur de l'Inde, il dit que la crise financière a marqué un tournant dans la politique de développement actuelle qui dure depuis 30 ans; l'analyse réalisée par la CNUCED a joué un rôle extrêmement utile dans la sensibilisation à ce problème.

96. Il convient avec l'Administrateur de la Banque mondiale du besoin de cohérence, mais la diversité est aussi utile et peut mener à de nouvelles politiques et à de nouvelles idées. Un processus ouvert de coordination politique est certes nécessaire, mais l'innovation en matière de politique ne l'est pas moins.

La séance est levée à 13 h 10.